

Problèmes d'homonymes

Incompréhensions
pour une vie qui bascule

Quarante-deux ans
d'incohérences

Autobiographie

Clara Desportes

Clara Desportes

Problèmes d'homonymes

© Clara Desportes, 2026

ISBN numérique : 979-10-439-1998-5

Librinova”

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

À vous, mes lecteurs !

En ouvrant ce troisième tome, vous vous apprêtez à plonger dans une histoire qui dépasse parfois la fiction. Et pourtant, chaque ligne, chaque document et chaque combat que vous allez découvrir dans ces pages sont strictement réels.

« Vivre dans la peau d'un autre » est le récit d'un combat asymétrique. Pendant des années, son mari et Clara ont dû faire face à une situation surréaliste : La cause d'un homonyme à l'autre bout de la France : « Des saisies sur comptes injustifiées aux blocages bancaires, en passant par l'effacement pur et simple sur l'existence bancaire, pour les recréer informatiquement », d'un changement patronimique mentionné par un juge sur notre livret de famille, qui vient s'y rajouter, ils ont traversé un véritable cauchemar administratif. Ce livre est le témoignage de leur rébellion face au silence numérique des institutions. C'est le cri du cœur d'un couple qui avec une volonté farouche, protéger leurs trois fils et préserver leur honneur. Une aventure humaine, dans l'absurdité de l'incompréhension, souvent douloureuse, mais qui prouve qu'aucune machine ne pourra jamais briser la complicité et la résilience d'une famille unie.

Merci de recevoir leur histoire, et bonne lecture !

Clara Desportes

Chapitre un : Vivre dans la peau d'un autre ?

Me voici, mariée, heureuse avec un premier enfant, vivant dans un appartement où nous avons le chauffage au gaz. Jusqu'ici rien d'exceptionnel.

Puis un jour nous recevons, une facture pour une livraison de fioul. On s'interroge sur ce point car c'était bien les coordonnées de mon mari et notre adresse.

Donc nous avons fait le nécessaire auprès du fournisseur pour lui signifier qu'il ne s'agissait pas de nous, qu'il y avait erreur sur la personne.

Nous pensions que ça allait en rester là, sauf que quelques mois plus tard, nous avons reçu un avis de tiers détenteur du trésor public pour payer cette dette.

Mon mari c'est donc déplacé auprès du trésor public pour comprendre et mentionné que ce n'était pas nous, que nous chauffions au gaz et pas au fioul !

Après vérification ils se sont aperçu que la personne en question était un homonyme et qu'il n'avait pas la même adresse ? Oh il habitait une rue à côté de chez nous et chauffait bien au fioul ? C'est rentré dans l'ordre pour cet impayé.

Comment on a pu nous envoyer cette facture alors que ça nous était pas destinée.

Par la suite, il y a eu cet appel téléphonique au travail de mon mari. C'est son patron qui a réceptionné le coup de téléphone. Il a immédiatement appelé mon mari dans son bureau pour lui demander s'il avait des problèmes financiers, car on lui réclamait une saisie sur salaire ! Mon mari est tombé des nues. Il a répondu que non, et s'est tout de suite remémoré l'histoire de la livraison de fioul survenue environ un an et demi auparavant. Il a assuré à son patron qu'il n'était pas à l'origine de cette dette.

C'était la deuxième fois qu'on accusait mon mari pour des impayés, mais là, cela allait beaucoup trop loin. Une saisie sur salaire, ce n'est pas rien. Heureusement, son patron a pris parti pour lui dans cette affaire. Il a refusé catégoriquement la saisie, a expliqué au fournisseur l'histoire du premier problème de fioul, et l'affaire fut logiquement réglée. Nous étions en pleine aberration.

Ensuite, en mille neuf cent quatre-vingt-trois, nous avons déménagé. Nous

avons acheté une maison à la campagne que mon mari a entièrement retapée lui-même. « Nous avons désormais deux enfants, nous étions vraiment heureux et cette vieille histoire d'impayé était enfin oubliée ».

C'est alors que j'attendais notre troisième enfant.

Ce fut une très mauvaise grossesse : je suis restée couchée, alitée pendant sept mois et demi pour réussir à mener ce bébé à terme. Mon mari devait tout gérer le matin avec les deux grands avant de partir au travail, en attendant l'arrivée de l'aide familiale, puis s'occuper de toute la maison en rentrant le soir. Pour le soulager de cette lourde tâche, j'avais fait une demande de crédit revolving auprès d'un organisme afin de pouvoir habiller mes enfants sur catalogue, directement depuis mon lit.

Nous étions en mille neuf cent quatre-vingt-quatre. Au départ, aucun problème, le crédit a été accepté. Sauf que par un beau jour d'hiver, suite à un simple changement de carte, la machine s'est enrayée. On m'a refusé la nouvelle carte. J'ai immédiatement téléphoné à l'organisme pour comprendre, et là, on m'a annoncé froidement que mon mari avait acheté du mobilier et qu'il n'avait jamais payé !

J'ai eu beau leur expliquer que mon mari ne s'intéressait pas du tout aux achats, que nous n'avions aucun nouveau meuble chez nous et que c'était impossible, rien n'y faisait. J'ai même détaillé l'histoire des deux anciens impayés. Au bout du fil, la conseillère n'a rien voulu entendre.

Tout ce à quoi j'ai eu droit pour finir, c'est cette phrase terrible : « Vous savez, les doubles vies, ça existe. Vous allez avoir les huissiers. »

La peur de ma vie était en train de naître.

Sous le choc et en pleurs, j'ai même contacté mon mari à son travail pour lui demander s'il avait acheté des meubles en cachette, en lui disant qu'on pouvait en parler calmement. Le pauvre homme est tombé d'aussi haut que moi. C'est bien sûr le soir, à la maison, que nous en avons discuté. Je m'en voulais terriblement d'avoir pu douter de lui, mais vu le contexte, le harcèlement et la violence avec laquelle on accusait mon homme, j'étais dans une incompréhension totale.

Chapitre deux : L'espoir envers une avocate :

De ce fait, j'ai contacté une avocate pour obtenir des informations. Sa réponse m'a sidérée : elle m'a dit que s'il y avait une injonction d'huissier, on ne pouvait rien faire du tout. Il fallait juste attendre qu'ils agissent, et seulement après, on pourrait porter plainte pour abus !

Ben voyons... Comme je lui ai répondu : c'est une fois qu'on nous aura saisis par erreur qu'on lancera une procédure ? C'était une incohérence de plus dans ce système. En attendant, nous vivions dans la peur. À chaque fois qu'on quittait la maison, on angoissait à l'idée de rentrer et de trouver toutes les pièces vides, sans plus aucun meuble.

Entre-temps, au milieu de tout ce déroulement, j'ai heureusement eu le temps d'accoucher de mon troisième enfant et de reprendre une vie dite "normale" avec mes trois petits et mon mari. Enfin, presque normale... car cette histoire ne faisait en réalité que commencer.

Donc, nous n'avons pu que continuer à vivre ainsi, en essayant au fil du temps de faire abstraction. C'était bien mieux, car on les attend toujours, ces huissiers, après quarante ans ! (Rire)